

Le Japon avec Andrea

Conditions Générales



Droit applicable, protection des données, contact	p. 1
A. Activités de médiation culturelle & mandats	p.2-9
B. Cours créatifs (aquarelle, carnet de voyage & offres ponctuelles)	p.10-16
C. Cours de japonais	p.17-22



1. Droit applicable et for

1.1 En cas de litige, les Conditions Générales fournies au moment de l'inscription ou de la signature du devis sont déterminantes.

1.2 Le client ou l'élève accepte que le for juridique soit établi à Genève (GE), en Suisse.

2. Protection des données

2.1 Sous réserve des dispositions contraires des présentes Conditions Générales, LJAA reconnaît la confidentialité des informations que le client ou l'élève lui communique lors de l'inscription/ de la validation du devis et du paiement des frais et s'engage à ne pas divulguer ces informations à des tiers sauf si elles sont nécessaires à la bonne exécution du contrat.

2.2 Le client ou l'élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles le concernant. Pour exercer ces droits, le client ou l'élève s'adressera à LJAA en justifiant son identité.

2.3 LJAA se réserve le droit de divulguer des statistiques et des informations démographiques générales relatives aux clients ou aux élèves, ces informations étant alors présentées de manière globale.

3. Conditions générales

3.1 LJAA est susceptible de modifier les présentes Conditions Générales. La version en vigueur au moment de l'inscription ou de la signature du devis fait foi dans la relation contractuelle entre LJAA et le client ou l'élève.

3.2 Toute clause des présentes Conditions Générales qui serait en contradiction partielle ou totale avec des règles impératives du droit suisse en vigueur sera dissociable et toute nullité, totale ou partielle, d'une telle clause n'affectera pas la validité du reste de la clause en question ni des autres clauses des présentes Conditions Générales.

3.3 Ces Conditions Générales sont soumises au droit suisse.



4. Contact

Le Japon avec Andréa
Andréa Villat

Médiatrice culturelle indépendante
Enseignante de japonais
Illustratrice
Poète Haiku

Rue des Noirettes 9
1227 Carouge (GE)
Suisse

lejaponavecandrea@gmail.com
+41 77 471 40 85

www.lejaponavecandrea.ch



B. Conditions Générales

- Cours de dessin et ateliers créatifs à l'année -

(Les dénominations énoncées ci-après au masculin englobent également les formes féminines)

1. Champ et application

1.1 Les présentes Conditions Générales régissent les droits et obligations des parties lors de toute inscription aux cours de dessin et ateliers créatifs organisés par Le Japon avec Andrea (ci-après mentionné « LJAA »).

1.2 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève (ci-après mentionné « élève »). L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales (ci-après mentionné « Conditions Générales »).

1.3 LJAA se réserve le droit d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes Conditions générales. En cas de modification, les Conditions Générales en vigueur lors de l'inscription de l'élève sont applicables.

2. Mission

2.1 LJAA s'engage à proposer des cours de dessin et ateliers créatifs de qualité visant à promouvoir la créativité sous toutes ses formes tout en donnant à l'élève des outils concrets pour s'initier ou se perfectionner dans différentes techniques.

2.2 L'accent est mis sur un apprentissage ludique et adapté à chaque élève. Les techniques utilisées varient en fonction de chaque cours mais incluent le dessin d'observation au crayon ou à l'encre, la peinture à l'aquarelle, à la gouache ou à l'acrylique.

2.3 Les cours de dessin sont disponibles en cours privés ou en cours collectifs. Les ateliers créatifs sont disponibles uniquement en cours collectifs.

3. Cours privés

3.1 Les cours privés sont individuels.

3.2 Les cours privés sont pris 1 fois par semaine (ou selon un calendrier établi avec l'élève).

3.3 Les cours sont de 60 minutes et coûtent 80 CHF par heure au domicile du professeur. Si le lieu du cours est le domicile de l'élève ou un autre lieu de son choix, un supplément de 20 CHF* sera applicable.

3.4 Les cours privés sont en général pris sur l'année ou au trimestre, selon une fréquence définie lors de l'inscription.

* Tarifs valables sur le centre-ville de Genève.

4. Cours Carnet de Voyage et les Cours Aquarelle

- 4.1 Les cours Carnet de Voyage et les Cours Aquarelle nécessitent l'inscription d'au moins 2 personnes.
- 4.2 Les cours Carnet de Voyage et les Cours Aquarelle sont pris 1 fois par semaine à l'Espace Gaimont selon l'horaire et le calendrier établi au début de chaque année scolaire (en moyenne sur 3 mois, soit 10 à 12 cours par trimestre).
- 4.3 Les cours Carnet de Voyage et les Cours Aquarelle sont de 90 minutes et coûtent 60 CHF par personne et par cours.
- 4.4 Après un premier cours d'essai sans engagement, les cours collectifs sont pris au trimestre (voir calendrier) ou sur l'année.
- 4.5 Le cours d'essai est à régler directement sur place en espèces (60 CHF) ou à prépayer via la boutique en ligne.
- 4.6 Le paiement du solde se fait via un bulletin de versement QR fourni. Le paiement peut se faire en 1 ou 3 versement(s).
- 4.7 Chaque élève a droit à un seul cours d'essai par intitulé de cours.
- 4.8 L'inscription définitive au cours se fait à la fin du cours d'essai par le biais d'un formulaire à remplir et à signer sur place.

5. Cartes forfait "Aquarelle à la Carte"

- 5.1 La carte forfait "Aquarelle à la Carte" est une formule plus flexible que le Cours Aquarelle, permettant à l'élève de suivre les cours d'aquarelle selon le calendrier qui lui convient.
- 5.2 A l'achat d'une carte de 3, 6 ou 10 cours via la boutique en ligne LJAA, l'élève a ensuite 1 année à partir de la date d'achat pour utiliser son forfait de cours.
- 5.3 Les cours Aquarelle à la Carte sont pris à l'Espace Gaimont selon les horaires définis (les mêmes que le Cours Aquarelle).
- 5.4 Avant chaque cours choisi, l'élève doit contacter LJAA par mail pour vérifier que le cours choisi est bien disponible.
- 5.5 Après achat, aucun remboursement n'est prévu. A la fin de l'échéance de la carte, les cours non utilisés ne sont ni remboursés ni remplacés.
- 5.6 La carte est nominative et non-échangeable.

6. Les Coursus thématiques Aquarelle

6.1 Le Coursus thématiques Aquarelle est une suite de 3 cours hebdomadaires consécutifs de 90 minutes proposant de travailler l'aquarelle sur une thématique précise.

6.2 En moyenne, un cursus thématique est proposé chaque mois, aux mêmes horaires que le Cours Aquarelle. Un programme sous réserve de modification est disponible sur www.lejaponavecandrea.ch

6.3 Les Coursus thématiques Aquarelle sont pris à l'Espace Gaimont selon les horaires définis (les même que le Cours Aquarelle).

6.4 L'inscription aux cursus thématiques se fait via la boutique en ligne LJAA dans la limite des places disponibles.

6.5 L'inscription se fait sur le cursus complet (3 cours) ou en s'inscrivant pour un cours d'essai (1 cours à 60 CHF). A l'issue du cours d'essai si l'élève souhaite continuer le cursus, il paye la différence du prix par virement bancaire avant le cours suivant.

6.6 Après achat, aucun remboursement n'est prévu. En cas d'une annulation de la part de l'élève, il pourra suivre le même cours à l'autre horaire proposé dans le cadre des Cours Aquarelle.

7. Inscription

7.1 Les inscriptions aux cours privés se font par mail ou par téléphone et font l'objet d'une confirmation de l'organisateur par e-mail.

7.2 L'inscription au cours d'essai pour les cours Carnet de Voyage, aux Cours Aquarelle, aux Coursus thématiques Aquarelle ainsi que l'achat des cartes forfait "Aquarelle à la carte" (3, 6 ou 10 cours) se fait via la boutique en ligne :

<https://www.lejaponavecandrea.ch/categorie-produit/cours-creatifs-gaimont/>

7.3 Les inscriptions définitives aux cours Carnet de Voyage et Cours Aquarelle se font via le formulaire disponible à la fin du cours d'essai.

7.4 La signature de l'élève sur le formulaire d'inscription fait office de contrat entre LJAA et l'élève. Dès lors le paiement de l'intégralité des cours est dû.

7.5 Le paiement des cours se fait à l'avance (au début de chaque trimestre) sur facture émise par LJAA pour chaque élève et via le bulletin de versement QR fourni.

7.6 LJAA se réserve le droit de refuser toute demande jugée inadéquate.

7.7 Toute inscription vaut acceptation de l'intégralité des présentes Conditions Générales par l'élève. L'élève reconnaît avoir lu et accepté sans aucune réserve les présentes Conditions Générales.

Nous vous rendons attentif que les frais de participation sont réputés payés lorsqu'elles arrivent à LJAA. La date du paiement à la poste ou à la banque de même que la date de l'établissement d'un ordre de paiement ne sont pas déterminant.

7.8 En cas de non-paiement dans les 30 jours après réception de la facture, un rappel sera envoyé. En cas de non-paiement à la suite de ce rappel, des frais de dossier ainsi que des mesures légales pourront être envisagées.

7.9 En cas de non-respect des délais ou des conditions de paiement, LJAA se réserve la possibilité de refuser à l'élève l'accès aux cours et des mesures légales pourront être envisagées.

8. Annulation

8.1 Toute annulation de la part de l'élève doit être annoncée au minimum 24h à l'avance.

8.2 Pour les cours Carnet de Voyage et Cours Aquarelle, le cours est maintenu.

8.3 En cas d'annulation du cours de la part de l'élève, aucun remboursement n'est prévu.

8.4 Pour les cours privés, en cas de maladie, et seulement sur la présentation d'un certificat médical valide, le cours sera reprogrammé selon les disponibilités des deux parties. Aucun remboursement n'est prévu.

8.5 Pour les cours Carnet de Voyage et Cours Aquarelle, le remboursement des cours ne peut se faire que sur présentation d'un certificat médical valide qui justifie l'absence de l'élève sur minimum 5 cours consécutifs. Le cas échéant, aucun remboursement n'est prévu.

9. Désistement de la part de l'organisateur

9.1 LJAA se réserve le droit d'annuler un cours à tout moment.

9.2 L'avis d'annulation se fait directement par mail ou par téléphone auprès des élèves dont le cours est annulé.

9.3 En cas de désistement de l'organisateur pour les cours privés, le cours annulé sera reprogrammé selon les disponibilités de toutes les parties. Aucun remboursement n'est prévu.

9.4 En cas de désistement de l'organisateur pour les cours Carnet de Voyage et Cours Aquarelle, le cours annulé sera reprogrammé selon les disponibilités de toutes les parties. Le cas échéant, le cours annulé sera remboursé.

10. Frais de participation

10.1 Les prix indiqués sont proposés en Francs Suisses (CHF), TVA incluse.

10.2 LJAA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Seul le prix figurant dans la confirmation d'inscription fait foi.

10.3 **Le matériel n'est pas inclus dans le prix des cours.** L'élève est prié d'apporter son propre matériel ou de se procurer le "Set du débutant" lors du premier cours.

10.4 Cours privés

lieu	tarif	condition de paiement
au domicile de l'enseignant	80 CHF/60min	Payable en avance, au mois ou au trimestre en espèces ou par virement bancaire.
au domicile de l'élève (ou autre lieu)	100 CHF*/60min	Payable en avance, au mois ou au trimestre en espèces ou par virement bancaire.

* Tarif valable sur le centre-ville de Genève, LJAA se réserve le droit d'ajouter un supplément en fonction du lieu du cours.

10.5 Cours Carnet de Voyage et Cours Aquarelle (Espace Gaimont)

lieu	tarif	condition de paiement
Espace Gaimont	60 CHF/90min	Payable au trimestre ou à l'année par virement bancaire ou facture QR émise au début de chaque trimestre.

* Pour le détail des tarifs au trimestre pour chaque cours merci de me contacter par mail.

10.6 Cours thématiques Aquarelle (Espace Gaimont)

lieu	tarif	condition de paiement
Espace Gaimont	Cours d'essai : 60 CHF/90min	Payable par virement bancaire avant le cours ou en espèces le jour du cours d'essai.
	Cursus complet (3 cours) : 180 CHF	Payable avant le début du cursus par virement bancaire ou facture QR.

10.7 Cartes forfait “Aquarelle à la Carte” (Espace Gaimont)

lieu	tarif	condition de paiement
Espace Gaimont	Carte 3 cours: 180 CHF/60min	Payable en 1x via la boutique en ligne LJAA et par virement bancaire.
	Carte 6 cours: 360 CHF/60min	Payable en 1x via la boutique en ligne LJAA et par virement bancaire.
	Carte 10 cours: 600 CHF/60min	Payable en 1x ou 2x via la boutique en ligne LJAA et par virement bancaire.

10.8 Set du débutant (matériel)

lieu	tarif	condition de paiement
Espace Gaimont	Set seul : 55 CHF	Payable par virement bancaire avant le cours ou en espèces le jour du cours d’essai.
	Set + 1 cours d’essai : 115 CHF	Payable par virement bancaire avant le cours ou en espèces le jour du cours d’essai.

11. Matériel

11.1 Le matériel n’est pas fournis.

11.2 Lors de l’inscription aux cours via la boutique en ligne LJAA, l’élève reçoit une liste de matériel de base nécessaire pour le cours. L’élève est prié de se procurer le matériel adéquat pour le premier cours.

11.3 Un “set du débutant” (55 CHF) contenant un carnet papier aquarelle 230gr, 1 set de 4 pinceaux, 1 boîte d’aquarelle 18 couleurs, un support pinceau et une pochette de rangement peut être commandée via la boutique en ligne LJAA ou lors du premier cours.

11.4 L’élève est prié d’apporter son matériel lors de chaque cours.

11.5 L’élève est responsable de son matériel et doit veiller à son entretien et à son remplacement en cas de besoin.

11.6 LJAA s’engage à mettre à disposition les matériaux spéciaux en fonction des besoins de chaque cours.

12. Responsabilités des élèves

12.1 L'élève s'engage à :

- a. fournir des coordonnées valides lors de l'inscription, en particulier celui-ci doit indiquer une adresse valable de messagerie électronique et postale. Toute communication faite par LJAA par le biais de l'adresse e-mail fournie par le participant sera considérée reçue par ce dernier.
- b. respecter l'horaire afin de garantir le début du cours à l'heure dite.
- c. régler les frais d'inscription au début de chaque trimestre **dans un délai de 30 jours après réception de la facture.**
- d. respecter les règles de savoir-vivre en société ainsi que les mesures COVID mises en place.
- e. respecter le matériel mis à disposition.

12.2 LJAA décline toutes responsabilités en cas de dommages corporel ou matériels pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

12.3 LJAA décline toutes responsabilités en cas d'accident, quel qu'il soit, pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

12.4 LJAA décline toutes responsabilités en cas de vol. L'élève reste responsable de ses affaires tout au long du cours.

12.5 LJAA décline toutes responsabilités en cas de litige avec le lieu du cours concernant un dommage corporel ou matériels ou un accident quel qu'il soit pouvant survenir en conséquence de comportements de la part de l'élève.

13. Droit d'auteur

13.1 Les documents pédagogiques écrits, les exemples visuels ainsi que tout le contenu des cours sont soumis au droit d'auteur.

13.2 L'élève s'engage à faire un usage personnel et privé du contenu des cours (cela inclus les PDF, les supports pédagogique, les exercices et tous autres supports utilisés pendant les cours).